



DOSSIER p. 4

LA FRATERNITÉ AUJOURD'HUI

REMISE DES DELF

Un grand moment p.14

DÉMATÉRIALISATION

Où en est-on ? p.17

CULTURE

Livres et films p.21

SOMMAIRE

- 3 L'édito :**
Qui est mon frère?
Grace Gatibaru, pasteur

DOSSIER

La fraternité aujourd'hui

- 4 Tirée à hue et à dia**
Florence Arnold-Richez
- 5 Un principe fondateur**
Bernard Brillet
- 8 Le seul horizon face à la solitude**
Sylvain Cuzent,
hors-textes de Bruno Ehrmann et Jacques Walter
- 12 Vivre la laïcité, protestation**
Jean Baubérot-Vincent
- 14 La remise du DELF, un moment inoubliable**
Anne Bernard-Delorme,
Christine Duchesne Reboul,
Sylvaine Legastelois
- 17 Dématérialisation des démarches.**
Où en est-on ?
Philippe Bagot
- 20 Les lecteurs ont la parole**
Ils nous écrivent.
- 21 Culture Critiques**
Florence Arnold-Richez
- 23 Agenda**
- 24 L'invincible été** Albert Camus

L'Ami du Foyer de Grenelle

est une publication
du Foyer de Grenelle
17, rue de l'Avre, 75015 Paris
Téléphone : 01 45 79 81 49
Télécopie : 01 45 79 72 21
E-mail : journal@foyerdegrenelle.org
Internet : www.foyerdegrenelle.org

Compte : Foyer de Grenelle
Société Générale Paris-Grenelle
RIB : 30003 03490 00050260266 55
IBAN : FR76 3000 3034 9000 0502 6026 655
BIC : SOGEFRPP

Cinq numéros par an

Le numéro : 5 euros

Abonnements :

France : 20 euros

Etranger : 40 euros

Abonnement de soutien : 30 euros et plus

Règlement par chèque à l'ordre de :

Foyer de Grenelle (indiquer au dos : Amiduf)

Pour l'abonnement, établir un chèque
séparé de celui de la cotisation et des dons

A noter : les membres de l'Association reçoivent
l'AMIDUF et peuvent soutenir le journal par un
don spécifique (en précisant AMIDUF).

Comité de rédaction :

Florence Arnold-Richez, Frédéric Bompaire,
Bernard Brillet, Grace Gatibaru, Alain Kressmann.

Relectures : Géraldine Dubois de Montreynaud

Maquette : Véronique Dauce

ISSN : 1954-3468

Imprimerie Siaz
41 rue Maufoux
21200 Beaune

Directrice de la publication :

Grace Gatibaru



Ensemble & Différents
L'une des fraternités de
la Mission Populaire
Évangélique de France

n°414 - mars - avril - 2025

Tirage 1 000 ex.

ILLUSTRATIONS : Couverture : sculpture d'Anton Smit ; Autres : DR.



Qui est mon frère ?

Nous avons entendu dire que la fraternité était d'abord le **lien de parenté**, affectif ou émotionnel, entre membres d'une même famille. Nous avons aussi entendu dire qu'elle était le **lien d'amour** *Philia* ou amour-partage, d'*Agapé* ou amour-désintéressé qu'un disciple de Jésus pouvait avoir avec son maître ou les autres disciples. Nous avons enfin entendu qu'elle était une **valeur morale** pour laquelle s'engageaient des personnes de bonne volonté, un principe de surcroît tellement généreux, universel, idéal, que tous, croyants ou pas, pouvaient l'adopter dans leurs vies, l'accepter comme valeur constitutionnelle et code universel de conduite des uns envers les autres. Or, aujourd'hui, en dépit de son inscription dans les devises et sur les frontons des bâtiments publics, la fraternité est mise à rude épreuve par les turbulences sociales et politiques dans les pays et au sein des communautés. Avec, pour conséquence, des mouvements collectifs et individuels de repli (justifiés par le besoin de se protéger, et de se consolider « *entre-soi* »), de rejet de l'autre différent, et le durcissement des cœurs. Et leur concrétisation, « en dur », par la construction de murs physiques et légaux...

Qui, dans ces conditions, est mon frère ?

Un indice se trouve dans une phrase de Jésus selon laquelle la personne qui « *fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est lui mon frère, ma sœur, ma mère* ». Cette personne doit-elle alors s'identifier comme chrétien pour être mon frère ? Ou, comme dans la parabole du bon Samaritain, est-il celui, quel qu'il soit, qui me porte secours par compassion ou miséricorde ?

Il semble que la fraternité indestructible, indiscutable, soit la fraternité de choix. Je choisis, en toute conscience, d'être frère pour l'autre, même ou différent, dans le besoin ou pas, vivant ou non dans la même communauté ou pays, parlant ou non ma langue, partageant ou pas mes valeurs !

Alors, l'autre pourra aussi m'appeler « frère », sans crainte, car il saura que je serai digne de cette confiance et fidèle dans mon engagement.

La fraternité, quelle richesse illimitée pour notre humanité !

Tirée à hue et à dia

Bien malmenée dans le paysage géopolitique actuel, - et dans notre hexagone ! -, la fraternité s'affiche aux frontons de nos mairies et de nos écoles. À côté de ses deux sœurs en devise républicaine, Liberté et Égalité, elle semble s'effacer... Raison de plus pour la brandir bien haut, en actions surtout. Par Florence Arnold-Richez



Toutes et tous uni.es dans une même fraternité d'action

Dans notre contexte mondial de crise d'intensité croissante, où fleurissent « les vérités alternatives » d'États, c'est-à-dire les mensonges éhontés et où la parole donnée – et signée en bas de traités et accords internationaux - est allègrement bafouée, la fraternité a mal. Très mal.

Longtemps oubliée de notre trilogie républicaine

Nous peinons encore plus aujourd'hui qu'hier à l'habiller d'une définition claire. Alors, comment faire face aux diverses interprétations qui existent, parfois contradictoires, pour ne pas dire antagonistes ?

On sait que la fraternité est au cœur du lien existant entre les personnes ou les citoyen.nes d'une même organisation, même nation, même histoire... même monde finalement (mais, en définitive, lequel aujourd'hui ?); qu'elle est, comme l'égalité, au fondement de la vie en société et de la justice sociale, qu'elle implique la solidarité et qu'elle devrait rimer avec le « vivre ensemble » et par conséquent la tolérance et le respect de l'autre. (Voir l'article « Un principe fondateur » de Bernard Brillet)

La fraternité n'a-t-elle pas été, au cours des deux derniers siècles, à la base de dispositions politiques et sociales telles que l'accueil et la protection des populations étrangères, la suppression à leur égard de toute discrimination, l'affirmation du droit à l'assistance, au travail ou à l'instruction ? Serions-nous vraiment toujours « frères et sœurs » ? Pas si sûr en ce troisième millénaire où le repli sur soi, l'enfermement communautaire, transforment les anciens groupes spontanés en listes d'amis « instituées » par des réseaux sociaux plus ou moins manipulés. Qui plus est, des intérêts mercantiles considérables, ferraillent, souvent avec haine, contre les groupes de « non-frères ». La planète, déjà plus très verte, « brunit » et l'inclusion devient un gros mot, une obscénité...

L'exclusion lui a ravi la vedette

L'exclusion est devenue un argument pour gagner rapidement des paquets de voix d'un électorat déboussolé par la marche du monde. L'exclusion s'habille, elle, de murs garnis de barbelés. On est loin, bien loin, de la fraternité humaine, universelle, chantée par notre **Victor Hugo** national : « *Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix de l'Europe* ».

Que faire ? Peu importe la tactique, la stratégie de l'humain que nous défendons est

claire si nous voulons survivre et garder la tête haute. « *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble... comme des idiots* », comme le prêchait **Martin Luther King** dans un discours du 31 mars 1968.

Non, nous ne serons décidément pas les idiots, plus ou moins utiles, ni les ravés de la crèche sérieusement affectés par les messages savamment concoctés et diffusés à longueur de journée sur nos écrans, petits et grands. Indignons-nous, comme nous l'enjoignait **Stéphane Hessel**, mais plus encore : agissons. *Make humans great again !*
En toute fraternité et sororité. ■

Un principe fondateur

Bien plus qu'une simple assistance mutuelle, la fraternité est une expérience vécue. Comment la vivons-nous au Foyer de Grenelle ?

Par Bernard Brillat

La fraternité est bien plus que la devise de la République française « *Liberté, Égalité, Fraternité* ». Elle est un principe fondateur, une valeur essentielle qui lie les individus au-delà de leurs différences et de leurs particularités. Pour Léon Blum, elle incarne un idéal de joie, d'enthousiasme et d'espoir pour l'ensemble du peuple français.

La fraternité va au-delà de simples mots : elle symbolise un lien profond entre les individus, un lien qui unit les personnes dans le respect de leur liberté individuelle formée de droits et de devoirs et dans l'égalité de tous. En d'autres termes, elle incarne l'idée que nous n'avons pas seulement à

vivre individuellement dans une société organisée pour toutes et tous, mais que nous devons aussi nous soutenir mutuellement, chacun ou chacune apportant son attention à l'autre.

Une fraternité expérimentée au Foyer de Grenelle

Au Foyer de Grenelle, la fraternité prend vie au travers d'actions concrètes. L'écoute, la bienveillance et, plus encore, la confiance sont les bases de la solidarité qui s'y développe. Ces valeurs permettent de créer des liens forts entre les bénévoles et avec les personnes accueillies. Elles génèrent une véritable interdépendance, où le don et le

contre-don deviennent des flux spontanés, naturels et bénéfiques. Ces liens interpersonnels possibles, mais aussi collectifs, sont le fruit du respect de chaque personne et de la reconnaissance de l'égalité dignité, indépendamment de la situation personnelle.

Dans cette approche, **la fraternité dépasse la simple assistance** : elle est une véritable expérience vécue, dans la réciprocité et l'authenticité. Le Foyer de Grenelle incarne cet esprit de fraternité solidaire qui repose sur une relation horizontale. En effet, telle qu'elle est pratiquée dans cet espace, elle est similaire à la relation fraternelle au sein d'une famille, où, avec l'affection, l'entraide et la collaboration sont au cœur des relations. Ce modèle d'action ne se limite pas à l'aide matérielle. Il inclut aussi l'écoute, la parole partagée, libre et respectueuse lorsque la confiance est établie, permettant de vraies rencontres. Sentiments fraternels aussi lors des fêtes du Foyer ou lors des « *Judis de Grenelle* » où l'on échange et débat sur des sujets de société parfois sensibles dans un esprit de respect et d'ouverture.

Le visage d'autrui m'importe

Le concept de fraternité prend en compte l'identité de l'autre, la personne qui nous est étrangère. La fraternité ne se limite pas à un lien habituel, homogène, voire idéalisé, où tous les êtres penseraient et agiraient de la même manière. Un tel mythe de fraternité absolue, souvent clanique, où tout le monde serait pareil, exclut la richesse de la différence et la pluralité des expériences. Il peut nourrir des discriminations et des préjugés, comme ceux liés au racisme ou à l'exclusion. Le véritable

défi réside dans la capacité à accepter l'autre dans sa différence et à le reconnaître sans partage.

Ainsi la question fondamentale posée par Caïn dans la Genèse, « *Suis-je le gardien de mon frère ?* », résonne profondément dans cette quête. En effet, l'altérité, le fait d'accepter l'autre dans sa différence, comme Abel son frère, est au cœur de la fraternité authentique. Ce n'est pas seulement un principe abstrait, mais une responsabilité concrète que nous avons envers l'autre. L'appel au « *visage d'autrui* », comme l'exprime Emmanuel Lévinas, est essentiel. Il représente l'appel à ne pas ignorer l'autre, à ne pas le réduire à une simple abstraction, - un individu qui reçoit notre aide -, mais à le voir et à le respecter dans sa pleine humanité, comme la mienne.

La fraternité active

La Mission Populaire, et plus particulièrement le Foyer de Grenelle, incarne cette vision de la fraternité active. Elle offre des espaces où l'on peut se rencontrer, échanger et s'engager ensemble dans un projet commun fondé sur l'accueil et la solidarité. Le Foyer de Grenelle a adopté pour devise « **Ensemble et différents** », soulignant ainsi l'importance de reconnaître la diversité des individus qui y participent. Cette approche favorise non seulement la coopération entre les individus, mais aussi la réconciliation dans une société souvent fragmentée et divisée.

La fraternité telle qu'elle est pratiquée ici repose sur des valeurs fortes : la compassion, le soutien mutuel et l'espérance d'un avenir meilleur pour toutes et tous. Ces principes sont les moteurs de l'action collective au sein des fraternités de la Mission

Populaire. Ils encouragent chacun et chacune à participer activement à la construction d'une communauté solidaire, où la différence est perçue comme une richesse et non comme un obstacle.

Dans ce cadre, la fraternité ne se résume pas à de simples gestes de charité, mais devient un engagement profond et authentique envers l'autre, envers celle ou celui qui, à un moment donné, a besoin de soutien, mais qui a aussi une part de son humanité à offrir. En somme, elle n'est pas qu'un idéal abstrait inscrit dans une devise : elle est **une réalité concrète**, vécue au quotidien par celles et ceux qui choisissent de s'engager ensemble. Telle qu'elle se vit au Foyer de Grenelle, elle nous invite à dépasser nos préjugés, à tendre la main à celle ou celui qui est différent.e et à construire, ensemble, une société plus

juste, plus humaine et plus solidaire. C'est un chemin, une aventure collective où chaque geste, chaque parole et chaque rencontre participent à la construction d'une société plus sereine. ■

*Vivre « ensemble et différents »
Construire des ponts entre les différents publics accueillis, les bénévoles et les salarié.es. Répondre au besoin d'être ensemble, de faire vivre la fraternité dans le partage et les actes.
Axe 3 du projet associatif du Foyer de Grenelle*

*« Heureusement que vous êtes là,
que le Foyer de Grenelle est là.
Pour nous... c'est vital ».
S., accueillie*

CHUSSEZ VOS BASKETS !

MISSION POPULAIRE
ÉVANGÉLIQUE DE FRANCE

17 & 18
MAI 2025
Partout en France

LES KILOMÈTRES
DE LA FRATERNITÉ

COURSE / MARCHÉ
SOLIDAIRE

Le samedi 17 mai prochain, dans l'après-midi, nous partirons du Foyer pour prendre notre part aux « *Kilomètres de la fraternité* », grande course et marche solidaires, organisées par la [Mission Populaire Évangélique de France et ses Fraternités](#) locales, les 17 et 18 mai, à travers toute la France.

L'objectif ? Cumuler ensemble un maximum de kilomètres, parrainés sous forme de dons, pour porter haut et fort les valeurs de la fraternité. Et soutenir les actions de la Miss'Pop et des Fraternités locales à travers la France.

Envie de participer ? Contactez-nous très vite : www.foyerdegrenelle.org et consultez le site [#Course](#) [#Événement](#) [#Solidarité](#) [#Fraternité](#) [#Engagement](#)

Le seul horizon face à la solitude

La fraternité est une promesse présente au cœur même de notre Projet fondamental. Nous le croyons et l'affirmons : nous sommes tous fondamentalement frères et sœurs.

Par Sylvain Cuzent, Président de la Mission Populaire Évangélique de France



Que le premier drame de la Bible soit érigé en modèle de la vie du mouvement Mission populaire, voilà qui est paradoxal. On se souvient, en effet, que le livre de **la Genèse** évoque une jalousie entre les deux fils d'Ève¹ qui conduit **Caïn** à tuer son frère **Abel**. Ce récit dramatique rappelle, s'il en était besoin, que les relations entre proches, entre frères, ne sont pas toujours « de longs fleuves tranquilles » ! Elles peuvent conduire à la jalousie, à la haine, à la violence, au meurtre. On retrouve semblable rivalité entre **Ésaü** et **Jacob** de même qu'entre **Joseph** et ses frères. On pourrait évoquer aussi **Romulus** et **Rémus** dont l'histoire est aussi tragique que celle de Caïn et Abel... C'est pourtant cette référence à la fraternité que la Mission populaire, et la France avant elle, au moins depuis la Révolution de 1789, a

introduite au cœur de son histoire et de sa vie institutionnelle.

Long cheminement

Camille Desmoulins, puis **Robespierre** souhaitaient l'associer à la liberté et à l'égalité. La République l'a finalement intégrée à la devise nationale en 1848. Pourtant, au 19^e siècle, le mouvement ouvrier se méfiait de cette notion trop marquée à son goût par la religion. Il lui préférait **la solidarité** moins connotée religieusement. Mais la fraternité va au-delà de la solidarité qui se déploie entre personnes unies par des intérêts communs et la Mission populaire a donc fait le choix de la fraternité : vers 1890, **Tommy Fallot**, proche de McAll, a entrepris une série de conférences intitulées « *Les fraternités de demain* ». Il y disait : « *Voici dix-huit siècles que dans les églises retentit sans cesse le nom de frères. Il est*

devenu aussi creux et aussi vide qu'une (coquille de noix sans fruit). Dans les Fraternités (sous-entendu de la Mission populaire), on répètera moins le mot, on pratiquera mieux la chose ».

Au 20^e siècle, inscrit dans la devise républicaine, le terme a perdu sa connotation polémique. Pourtant, souvenons-nous que le maréchal **Pétain** avait supprimé cette devise de l'État français pour la remplacer par « Travail, Famille, Patrie ». Pendant ce temps, le Général **de Gaulle** écrivait : « Nous disons Liberté-Égalité-Fraternité parce que notre volonté est de demeurer fidèles aux principes démocratiques (...) qui sont l'enjeu de cette guerre pour la vie et la mort ». Depuis, la devise figure dans la Constitution de la V^e république après celle de **1946** et dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de **1948** : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. (...) et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

On se souvient aussi que le 6 juillet 2018, à la suite du combat mené par **Cédric Herrou** à la frontière italienne, le Conseil constitutionnel a consacré le principe constitutionnel de fraternité et de la liberté d'aider autrui dans un but humanitaire.

Dans un petit livre récent dans lequel il parle de son travail de député, **Boris Vallaud** écrit, pour sa part : « le sens profond de mon engagement : abattre les barrières invisibles qui partout s'opposent à la fraternité humaine. La fraternité comme lien affectif et moral. On me dira que la fraternité n'est pas un projet politique ? Je crois au contraire que c'est le seul qui vaille ; le seul horizon à opposer à l'extrême solitude où la société laisse aujourd'hui chacune et chacun d'entre nous »².

Un esprit, une valeur

La fraternité comme lien affectif et moral, - et plus que cela -, est une promesse présente au cœur même du chemin de la fraternité ! Dans **notre Projet fondamental de 2023**, nous écrivons : « en référence à l'Évangile, offrir des lieux où chacun peut s'engager en humanité pour accueillir l'autre et où une parole qui fait sens peut être librement partagée ». Nos Fraternités sont ces lieux-là ! Et, au-delà, elles traduisent d'abord une volonté de se reconnaître comme frères et sœurs, avec la richesse de nos différences. Elles disent la reconnaissance de la dimension collective de la vie, avec des paroles et des actes qui sont signes d'espérance et de sens.

Accueillir les personnes telles qu'elles sont, leur tendre la main, les accompagner dans leur parcours de vie, les aider à retrouver confiance en elles-mêmes et dans les autres : là est l'essentiel de notre projet. ■



1 Elle dit avoir fait ses bébés avec le Seigneur ! (Genèse 4)

2 En permanence, Boris Vallaud, Éditions Odile Jacob 2024

Soyons... fous !

Il est important pour notre communauté humaine de continuer à défendre les belles couleurs de la fraternité.

Par Jacques Walter, ancien pasteur du Foyer de Grenelle

En 1789, le peuple de Paris prend la Bastille et fait venir la famille royale à Paris. C'est la fin de la monarchie absolue. Dans l'émotion et la joie de cette victoire, les mots exprimant le plus la joie populaire sont *liberté* et *égalité*, les deux termes affirmés dans l'article 1 de la déclaration des droits de l'homme de 1789, « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ».

Le mot *fraternité* apparaît très vite dans les discours, les proclamations, les défilés, mais au milieu de beaucoup d'autres. Ce n'est qu'avec la deuxième République de 1848 qu'elle intègre la devise officielle « *Liberté, égalité, fraternité* » et des voix s'élèvent, encore aujourd'hui, pour qu'elle soit revalorisée.

Une hésitation qui nous donne à penser

Se sentir tous frères les uns des autres ne va pas de soi. La Bible le constate dès son quatrième chapitre : les deux premiers frères mythiques de l'histoire, Caïn et Abel, n'arrivent pas à se parler. La jalousie s'installe et l'un tue l'autre. Nous parlons volontiers de la famille humaine mais nous préférons souvent nous considérer comme des cousins éloignés à qui nous ne devons rien. La fraternité est dépendante d'une



Liberté, Égalité, Fraternité 2016 - Shepard Fairey

même origine, d'un même père. Comment dire cela sans penser à Dieu ? Et là, cela se complique, et a toujours été compliqué. Encore plus maintenant où l'hypothèse Dieu est de plus en plus récusée. Jésus nous dit de prier « *Notre Père* » et il nous dit aussi : « *vous êtes tous frères* ». C'est difficile de se sentir frère de quelqu'un que nous n'avons jamais vu. Ce n'est pas notre faute si nous sommes nés dans l'un des pays de la terre où il fait encore le plus « *bon vivre* ». Celui qui est né dans le désert du Kalahari, ce n'est pas sa faute non plus. Mais, le considérer comme un frère à aimer ne va pas de soi. Surtout que dans un pays où il fait encore bon vivre – pas pour tout le monde – la tendance à régler ses conflits ou ses colères au couteau ou à la kalachnikov se répand.

Persistons

Et pourtant, nous persistons à appeler les Foyers de la Mission Populaire des « *Fraternités* », ce qui implique un accueil que nous tentons de garder inconditionnel et qui se défend de vouloir prendre le pouvoir l'un sur l'autre.

Les postes de la Mission Populaire Évangélique sont nés de l'intuition d'un croyant écossais qui se réclamait du Dieu

en qui Jésus faisait confiance et qu'il appelait son Père. Ce n'est peut-être plus dans l'air du temps mais nous pensons que ce n'est pas mauvais pour l'humanité souffrante qu'existent, dans un monde de plus en plus fou et sans autre repère que la force et l'argent, des groupes, peut-être hurluberlus, mais qui font confiance à l'amour et essaient de le vivre. ■

Depuis quand sommes-nous des Fraternités ?

Ce n'est que progressivement, à partir de la fin de la première guerre mondiale, que nos lieux d'implantation se sont désignés comme des Fraternités. D'après un document de Bruno Ehrmann, ancien

« équipier- directeur » du Foyer de Grenelle (2017)

► 1848, Deuxième République :

La « Fraternité » apparaît sur les frontons des bâtiments publics.

► Après la Commune de Paris (1871) :

Le Révérend McAll utilise les termes les plus neutres possibles pour désigner les lieux d'implantation de ses « salles » (« de Belleville », « de Grenelle », « de conférences »...). Pas de convictions affichées, la réaction versaillaise oblige.

► 1881, Troisième République :

(liberté de la presse, de réunions...) Tommy Fallot, pasteur, membre de la Mission Populaire et socialiste chrétien, crée les conférences, « Les Fraternités de demain ». Son modèle : la communauté de Jésus et la mise en commun de tous les biens dans l'Église primitive. Ses disciples fervents : Élie Gounelle, Henry Nick, Emmanuel Chastand.

► 14-18 : C'est la fraternité des combattants.

► 1923 : 1^{er} congrès de la Fédération des Fraternités sur la « ligne » de T. Fallot, au niveau international (40 adhérentes, 53 « répondant aux critères »).

► 1956 : Henri Roser, étudiant en théologie qui a renvoyé son livret militaire auparavant, puis a créé la Fraternité d'Aubervilliers et le Mouvement International de Réconciliation, devient secrétaire général de la Miss'Pop en 1956.

► Et depuis : Toutes les implantations porteuses du christianisme social de la Mission Populaire sont des Fraternités qui agissent selon cet esprit de solidarité fraternelle. La plupart d'entre elles en porte explicitement le nom.



AMIDUF
— L'AMI DU FOYER —

412 - novembre - décembre - 2024



DOSSIER p. 4

VIVRE LA LAÏCITÉ

CEST NOËL !
Le conte p.14

AU FOYER
Le Grand souper p.19

APPEL À DONNS
Merci de votre aide !

À la suite de la parution du dossier du numéro 412 de novembre décembre 2024 de l'AMIDUF consacré à « Vivre la laïcité », nous avons reçu un message de protestation de Jean Baubérot-Vincent, historien et sociologue spécialiste de la laïcité ainsi que du pro-

testantisme. Il était désigné en page 8 comme représentant d'une thèse à laquelle il ne souscrit pas. Il rappelle ici qu'il n'a jamais placé la liberté de religion « au-dessus » de la liberté de conscience et qu'il défend le principe d'une seule laïcité définie par 4 critères et qui se décline en 7 types différents.

Nous publions son courrier qui nous semble une contribution utile au débat.

Et nous le remercions de joindre ainsi sa plume experte à celle des contributeurs et contributrices à notre journal.

La Rédaction.

D'après votre auteur, je prétendrais qu'il est « impossible de parler d'une seule et unique laïcité », alors même que vient de paraître la 9^e édition de mon **Histoire de LA laïcité en France (PUF)** et que mon prochain ouvrage s'intitulera : **1882-1905, LA laïcité victorieuse**. Il y a déjà plus de dix ans, j'ai défini LA laïcité par **quatre critères** : deux finalités, la liberté de conscience et la non-discrimination pour raison de religion ou de conviction et deux moyens : la séparation et la neutralité.

Une seule et unique laïcité

Historien et sociologue de la laïcité, je constate que celle-ci se décline en différentes conceptions de la laïcité et, dans mon livre *Les 7 laïcités françaises* (éd. FMSH), j'analyse 7 types différents de laïcités empiriques : les laïcités antireligieuse, gallicane, séparatiste stricte, séparatiste inclusive, ouverte, identitaire et concordataire (en Alsace-Moselle). Votre auteur ne cite que les trois dernières, sans mentionner les laïcités séparatistes et, surtout, le fait essentiel que je mesure, pour chacune d'elles, leur degré de « laïcité » en les référant aux 4 critères énoncés. Ce sont, bien sûr, les laïcités séparatistes qui répondent le mieux à ces critères, ce qui rend inepte l'affirmation : « cette laïcité [celle que je prônerais] tend au multiculturalisme anglo-saxon ».

La liberté de conscience prime

Certes, la liberté de conscience inclut la liberté de religion tout comme la liberté à l'égard de la religion, mais affirmer que je placerais « la liberté religieuse au-dessus de la liberté de conscience » est une

contre-vérité. Comment expliquer alors les comptes-rendus élogieux de mes livres par la Libre-pensée ?

Notons qu'après avoir prétendu qu'il ne pouvait y avoir plusieurs conceptions de la laïcité, votre auteur fait de la loi de 1905 « le fruit d'après négociations » entre les représentants de deux conceptions divergentes !

Par ailleurs, qualifier les « accommodements raisonnables » de « déraisonnables », sans autre précision, relève du procès d'intention. Simple rappel : ces accommodements visent à approcher une égale liberté de conscience entre minorités religieuses et religion dominante (cf., par exemple, les jours fériés). L'armée les pratique, notamment par des repas casher et halal, et, grâce à cela, l'opération Sentinelle peut sécuriser lieux de cultes et écoles confessionnelles.

Enfin, ma laïcité supposée se trouve accusée de « [favoriser] la montée des intégrismes », dessin sur Dominique Bernard et Samuel Paty à l'appui ! ■



La remise des diplômes, un moment inoubliable

Le 23 janvier 2025, une belle consécration pour les lauréates et lauréats des Diplômes d'Études en Langue Française 2024 (DELF)

Zoom. Par Anne Bernard-Delorme, Christine Duchesne Reboul, Sylvaine Legastelois



Rishanti, devant tous les lauréates et lauréats

Ce jeudi 23 janvier, un peu avant 14 heures, une foule se presse vers la grande salle du Foyer de Grenelle. Madame Sylvie Ceyrac, adjointe au maire du 15^e, est attendue...

► **Septembre 2023** : 140 personnes s'inscrivent aux cours de français langue étrangère (FLE) de l'après-midi. Pour beaucoup

d'entre elles, le but est d'obtenir le DELF. Après le DELF blanc, organisé pour chaque niveau en mars 2024, vient le temps des inscriptions à l'examen : remplir les formulaires très soigneusement, écrire *Lu et approuvé* sans toujours vraiment comprendre, signer et fournir les pièces d'identité... Les formateurs et les formatrices veillent à tout.

L'inscription coûte cher, de 110 € pour les A1 à 170 € pour les B2. Cette fois encore, le Foyer en paye la moitié, pour chaque première inscription dans un niveau.

► **Mai 2024**, les convocations arrivent ! Les épreuves se passent au centre d'examen du Greta (GRoupements d'ÉTABlissements publics locaux d'enseignements) à Saint-Denis : où est-ce ? Comment faire pour y aller ? Comment s'assurer d'être à l'heure ? Est-ce que l'employeur va donner une permission extraordinaire ?

► **Les 3 et 4 juin 2024** : c'est l'examen du DELF pour nos **66 candidats et candidates** ! C'est alors le temps de la patience inquiète en attendant les résultats... jusqu'au 4 septembre, jour de réception des attestations : **54 ont réussi** ! Un panel de nationalités (22), d'âges (de 19 à 70 ans), de niveaux scolaires, de conditions de vie (parfois tellement peu compatibles avec des études)...

Gloria reçoit son diplôme des mains de Sylvie Ceyrac, adjointe au maire du 15^e arrondissement



L'attestation de réussite en poche, pour les diplômes, il faudra attendre, Madame Ceyrac ayant proposé, lors d'une réunion au Foyer, de venir les remettre, ce sera le jour de la fête des cours de français pour le Nouvel An !



Les lauréats du DELF à l'honneur

C'est ainsi que le 23 janvier nous sommes une centaine, formatrices et formateurs et personnes apprenantes réunis autour du Président Yves Martrenchar et du Directeur Michaël Kalfon, pour accueillir Madame Ceyrac, dans la grande salle spécialement décorée pour l'occasion. Portant l'écharpe tricolore, elle appelle chacun des lauréats à monter sur l'estrade, sous les applaudissements de l'assemblée. Elle remet solennellement le diplôme, dit un mot de félicitations et d'encouragement, puis c'est la pose. Les flashes crépitent ! Beaucoup de personnes diplômées

prennent le micro pour dire merci au Foyer et à leurs formateurs et formatrices...

À la fin, lorsque tous les lauréats sont sur l'estrade, entourant Madame Ceyrac, l'assemblée entière entonne la chanson « *Au Foyer de Grenelle* », sur l'air de « *Aux Champs-Élysées* » ! Selfies en masse, rires, joies...

Un moment particulier, émouvant, grave, joyeux, magnifique, inoubliable... Ce diplôme, le premier de leur vie pour les quatre personnes qui n'avaient pas dépassé l'école primaire... Le sésame, pour celles et ceux qui avancent dans leur parcours de régularisation, formation, embauche, logement...

Un goûter délicieux préparé par les apprenants permet des échanges pleins de chaleur et de convivialité.

Tout le monde, Madame Ceyrac y compris, souhaite que cette cérémonie se renouvelle l'an prochain et celles et ceux qui préparent le DELF en 2025 se disent « *L'an prochain, moi j'y serai !* » ■

Remerciements à Marie-Noëlle Vidard pour le reportage photos



Kolphona

LE DELF, EN BREF (LOI JANVIER 2024)

Selon le niveau, le **DELF** peut valoriser un curriculum vitae (CV), et permettre d'obtenir un emploi plus facilement dans une entreprise où la langue parlée est le français.

Le **DELF A2** permet de déposer une première demande de carte de séjour pluriannuelle, de postuler à une formation ; le **B1** de demander la nationalité française ; le **B2** d'entrer à l'université française et dans certaines grandes écoles.

Le **DELF, diplôme officiel** délivré par le ministère de l'éducation nationale, créé en 1985, est harmonisé sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il est reconnu dans le monde entier. Il est valable à vie.

Le **DELF « tout public »** se compose de 4 diplômes indépendants les uns des autres, **DELF A1, DELF A2, DELF B1 et DELF B2**. Il évalue les 4 compétences langagières : compréhension orale, production et interaction orales, compréhension écrite, production écrite.

Pour se présenter à l'examen du DELF, est accepté l'original (avec photo et en cours de validité au moment de la passation) du passeport, ou du titre de séjour, ou de la carte d'identité ou du permis de conduire.

AU FOYER

Cours de français FLE l'après-midi
en 2023-2024

Niveaux A1.1, A1, et A2 : 2 heures,
3 jours/semaine, soit environ 90 séances

Niveau B1 : 2 heures, 2 jours/semaine

Niveau B2 : 2 heures, 1 jour/semaine

Où en est-on ? Point d'étape

Voilà un an, l'AMIDUF publiait dans son numéro 409 un dossier consacré à ce thème et nous avons organisé dans la foulée un « Jeudi de Grenelle ». Depuis, la Fédération des centres sociaux (FCS) de Paris a mis en place un groupe de travail où Philippe Bagot, bénévole à Dom'Asile et écrivain public, nous représente. Il fait le point pour nous.

Le Foyer de Grenelle reste vigilant sur les difficultés des publics aidés à effectuer en ligne leurs démarches administratives dématérialisées. En particulier, le Foyer contribue à nourrir le plaidoyer de la FCS en faveur du maintien d'un minimum d'interlocuteurs humains dans les services publics.

Des problèmes fondamentaux

De façon peut-être surprenante, la collecte de remarques ponctuelles sur les défauts de conception des sites internet administratifs n'a pas été concluante. Les équipes bénévoles du Foyer de Grenelle ont été bien en peine de faire part de remarques au-delà de l'anecdotique ou d'anomalies constatées anciennement qui ont été corrigées depuis dans l'ergonomie de ces sites. C'est donc sur certains points, plus fondamentaux et largement partagés, qu'il faut insister auprès des autorités.

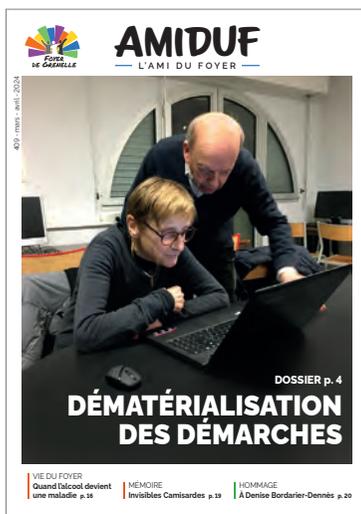
Les problèmes rencontrés par les usagers en difficulté ne viennent pas de l'ergonomie des sites internet qui, bien que toujours perfectible, s'améliore au fil du

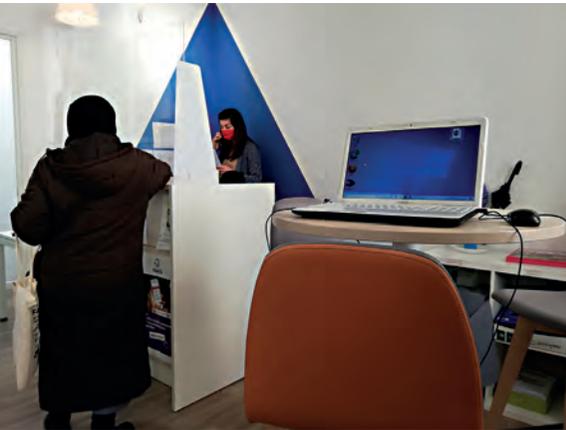
temps, et est abordable pour qui est familier des pratiques numériques courantes. Ainsi, les bénévoles savent déjouer les chausse-trappes et contourner les obstacles des sites qu'ils pratiquent le plus. Ce qui est efficace pour les administrés et confortable pour les administrations. Mais est ce le rôle des associations ?

En revanche, les difficultés pour nos publics sont beaucoup plus fondamentales. Elles ressortissent de leur incapacité à dialoguer avec les administrations par



Dans la revue Espoir (Colmar)





L'Accueil Général du Foyer : des postes informatiques pour aider celles et ceux qui s'y perdent...

voie numérique, soit parce qu'ils n'ont pas de pratique du numérique (les personnes âgées en particulier); ne sont pas équipés d'un ordinateur (même s'ils ont presque toujours un téléphone portable) ou du matériel leur permettant de numériser ou imprimer des documents; ne parlent pas ou n'écrivent pas bien le français; sont réfractaires aux pratiques administratives, *a fortiori* à distance; ne sont pas préparés à conserver les pièces justificatives demandées ou à enregistrer de façon sûre leurs identifiants et mots de passe.

Quand ces publics sont en mesure de se faire aider par des bénévoles facilitateurs, le principal problème vient alors de la carence de réponses aux démarches en cours ou finalisées. En cause: le manque de ressources humaines mobilisées pour traiter les demandes déposées sur le site et l'absence de support/standard téléphonique. L'utilisateur reste alors en attente d'une conclusion ou d'une information sur l'étape ultérieure qui soit claire.

Ainsi, la **CAF de Paris** laisse entendre que la démarche ne pourra trouver de réponse que d'ici trois mois, les dossiers traités

actuellement étant ceux du trimestre précédent. On observe la même situation en matière de liquidation des retraites ou pour récupérer un compte bancaire inactif transféré à la Caisse des dépôts et consignations.

Autre exemple, **le site ANEF** (Administration Numérique des Étrangers en France) donne des récépissés de demandes de séjour, qui, passés les délais signifiés, restent sans réponse et laissent les procédures en suspens. Le site ANEF est de très loin celui qui crée la plus grande frustration à ses usagers (y compris les aidants tels que nous), face tant à la longueur qu'au non-respect des délais communiqués. S'y ajoute l'absence totale d'interlocuteurs physiques ou téléphoniques pour clarifier les situations.



La place des associations en question

Ce dernier exemple pose évidemment une interrogation politique. L'Administration sait répondre rapidement aux usagers et mettre à disposition les ressources utiles (le site **impots.gouv.fr** est très efficace)... quand elle a à y gagner. Visiblement, elle tend à négliger ses capacités de réponse aux publics demandeurs d'assistance ou de

prestations aidées, en particulier concernant l'accueil des personnes étrangères et réfugiées.

La place des associations qui pallient l'absence de fonctionnaires chargés de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs pose également des questions de fond. Parmi elles : l'insuffisance dans l'organisation des administrations censées être au service des ayants droit dans un état démocratique, l'indépendance des associations vis-à-vis d'autorités publiques qui se reposent sur leur compétence.

Ainsi, il faut désormais bien faire la distinction entre une approche de recensement des « petits » problèmes de conception ou autres bugs des sites des organismes publics et l'approche plus fondamentale

de critique et d'évaluation des ressources administratives mises en place pour suppléer à la fracture numérique. Et apporter des réponses « humaines » et « clarifiantes » aux publics qui ont besoin d'assistance. ■

« Le pouvoir réglementaire ne saurait édicter une telle obligation qu'à la condition de permettre l'accès normal des usagers au service public et de garantir aux personnes concernées l'exercice effectif de leurs droits »

Démarches administratives en ligne,
Décision N°452798 du Conseil d'État
du 3 juin 2022

« Une maison France Services est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique et qui regroupe, en un même lieu, plusieurs services publics » France-services.gouv.fr

En septembre 2024, il en existait 2 840 (187 pour la Région Ile-de-France) où 7 000 conseillers étaient à l'écoute des usagers.



LES LECTEURS ONT LA PAROLE

Le Foyer : mes plus beaux souvenirs d'enfance

Permettez-moi, chers amis, de vous raconter brièvement mon passage au Foyer : du fait que je suis l'aîné de ma famille, j'ai eu la chance (par rapport à mes autres petits frères) de quitter la Kabylie durant la période de la guerre d'Algérie, en 1960, et de venir rejoindre mon père qui travaillait déjà en France. Son but était de me permettre de rattraper mon retard scolaire, vu que j'ai commencé ma première année de primaire à 10 ans.

Lorsque je me remémore les plus beaux souvenirs de mon enfance durant mon émigration en France, c'était surtout ma présence au sein du Foyer comme louveteau et au travers de diverses activités.

Mon intégration a été facilitée par l'affection que j'ai reçue du Pasteur Francis Bosc que je considère à ce jour comme mon père spirituel.

Comme j'ai la nostalgie de cette époque, j'aimerais, un jour, faire un dernier voyage en France, une sorte de pèlerinage sur ces lieux de mon enfance. Et de revoir le Foyer dans sa nouvelle situation. Ce sera ma manière à moi de rendre hommage à la mémoire de mon père et du Pasteur Francis Bosc.

Je prie Dieu que ce souhait se réalise. *Idir A., Algérie*

Rescapé de la Shoah et des menaces de l'OAS

(Pour faire suite à notre numéro 412 sur la laïcité et à sa dernière page)

Permettez-moi d'attirer votre attention sur « *L'hymne à l'école laïque* » que l'on chantait, il y a une centaine d'années, et dont voici le début : « *Honneur et gloire à l'école laïque, où l'on apprend à penser librement, à aimer, à chérir la grande République....* » (la suite sur internet !)

Qui suis-je ? Un rescapé de la Shoah, avec mes deux sœurs et notre mère. Les juifs croyants, les nazis ou leurs collaborateurs, les antisémites... à leurs yeux, on est juif parce que notre mère l'est. Et elle l'est, parce que sa mère l'était. Et celle-ci, parce que sa mère... etc, aux siècles des siècles. C'est écrit dans la Michna !

Un Juste parmi les nations du monde nous a sauvés à l'été 1942.

Je suis aussi un rescapé de l'OAS en Algérie. Ma femme et moi, instituteurs vendéens, nous sommes partis enseigner en Algérie dans un village... avec espoir et certitude qu'un jour, l'Algérie serait indépendante. Les villageois le savaient. Un jour du printemps 1956, un musulman m'apprit que certains pieds-noirs avaient l'intention de m'assassiner.

Nous revînmes en métropole avant qu'ils ne le fassent...

R.C, La Rochelle



ADÉLAÏDE HAUTVAL, UNE CONSCIENCE FACE AU MAL

Le destin d'un médecin chrétien
dans l'enfer d'Auschwitz

Sabine Faivre

Éditions L'Harmattan

Résistante, *Juste parmi les Nations*, et fidèle du Foyer de Grenelle pendant une trentaine d'années à partir de 1956, le Dr Adélaïde-Haïdi Hautval, psychiatre, était une grande dame. « *Une conscience face au mal* », comme la qualifie Sabine Faivre, titulaire d'un DIU d'éthique médicale et enseignante, auteure de cet ouvrage récent.

Déportée avec 229 femmes résistantes, dont Marie-Claude Vaillant-Couturier, Charlotte Delbo, Geneviève Casanova, dans le convoi dit « *des 31 000* » à Auschwitz et Ravensbrück, elle est détenue

pendant trois ans pour avoir pris la défense des juifs face aux bourreaux nazis. Internée dans le Bloc 10 du camp d'Auschwitz I, elle refuse de participer aux expériences de stérilisation auxquelles se livrait le sinistre Dr Josef Mengele sur les femmes déportées.

Au Foyer, on se souvient de cette dame très discrète qui a joué ici de l'harmonium pendant une trentaine d'années et qui, tôt le dimanche matin, venait pour faire répéter, avant le culte, la chorale qu'elle avait créée...



LE QUATRIÈME MUR

Drame français de David Oelhoffen

En DVD

Inspiré du deuxième roman de Sorj Chalandon, reporter de guerre, publié en 2013 et lauréat du prix Goncourt des lycéens, le film nous plonge au cœur de la guerre au Liban, en 1982. Pour respecter la promesse faite à Samuel, un vieil ami juif très malade, Georges se rend à Beyrouth pour un projet fou : mettre en scène, sur la ligne de front (!), *Antigone* d'Anouilh, afin de voler un moment de paix au cœur d'un conflit fratricide, en adoptant

le principe de suppression du « quatrième mur » (imaginaire) créant un dialogue direct entre la scène et le public. Les personnages seront interprétés par des acteurs venant des différentes communautés qui s'entretuent. Mais la reprise de la guerre bouscule tout, et Georges, amoureux d'Imane, l'une des comédiennes, prend de plein fouet les horreurs de Sabra et Chatila. Mémoire, toujours...



MÉMOIRES D'UN ESCARGOT
 Film d'animation
 australien d'Adam Elliot
 En DVD

Ce film d'animation, par le climat à la Dickens de misère et de souffrance enfantine et par la facture des personnages filmés en « *stop motion* », ou animation en volume qui donne vie à des personnages en pâte à modeler, fait penser à « *Ma vie de courgette* », très apprécié de bien des enseignants et enfants (même petits !). On y partage le désespoir de Grace Pudel, petite fille solitaire, collectionneuse d'escargots et lectrice passionnée, séparée

de son frère jumeau dont elle guette désespérément les lettres, qui se morfond, les yeux tombants, dans sa famille d'accueil indifférente. Jusqu'à ce qu'elle rencontre Pinky, une octogénaire excentrique qui va lui permettre de... « *sortir de sa coquille* ». Une ambiance bien lourde, saturée d'émotions, mais aussi une ode à la résilience salvatrice. Comme dans les contes si souvent bien cruels et pourtant toujours plébiscités.



SING SING
 Film américain de
 Greg Kwedar
 Bientôt en DVD

Incarcéré à la prison de Sing Sing pour un crime qu'il n'a pas commis, Divine G se consacre à fond à l'atelier théâtre réservé aux détenus. Contre toute attente, l'un des caïds, Divine Eye (joué par Clarence Maclin, un détenu qui interprète son propre rôle) se présente aux auditions... Le cinéaste a d'ailleurs choisi de faire appel à plusieurs détenus, anciens participants au *Rehabilitation Through the Arts* (RTA) pour tenir un rôle

dans le film aux côtés d'acteurs professionnels. Ce programme aide les personnes incarcérées à se réintégrer à la société à travers l'expression artistique, en privilégiant la dignité humaine plutôt que la punition. Un film percutant, sur la perversion de ces huis clos, mais aussi plein d'espoir sur les expériences de réinsertion.

Florence Arnold-Richez

Culte : tous les dimanches à **10h30**. La Sainte-Cène a lieu le premier dimanche du mois.

Matin spirituel : les **lundis** et **vendredis** de **9h à 9h45** (hors vacances scolaires), autour d'un texte biblique, spirituel ou d'une autre conviction. Ouvert à toutes et tous. Entrée libre. mardi 13 mai, mardi 10 juin

Déjeuner biblique : portant sur le livre de Job, les **mardis 13 mai, 10 juin**, de **12h15 à 13h45**. Ouvert à toutes et tous. Entrée libre. Chacun.e apporte son repas tiré du sac et le Foyer offre le café.

Grande course et marche solidaire, « *Les kilomètres de la fraternité* », les **samedi 17 et 18 mai**, organisées par la Mission Populaire Évangélique de France et ses Fraternités locales. Pour le Foyer, départ le samedi 17 mai dans l'après-midi. Contactez-nous très vite : www.foyerdegrenelle.org

Assemblée Générale du Foyer : le **dimanche 18 mai à 9h**, dans la grande salle.

Assemblée Générale de la Mission Populaire : le **samedi 24 mai** à la Fraternité du Picoulet, 59 rue de la Fontaine au Roi, 75011 Paris.

Café associatif : ouvert du **lundi au vendredi**, de **16h à 18h**, pendant l'année scolaire.

Miettes : Les prochaines ventes se tiendront de **10h à 16h le samedi 14 juin 2025** (brocantes).

Jeudis de Grenelle : le **22 mai** de **19h à 20h30**, sur le thème : « **Lutter contre la torture. Sans relâche** ».

Contact : lesjeudisdufoyer@foyerdegrenelle.org

Repair Café : pour apprendre à réparer ses objets en électroménager, électronique, wet ses vêtements avec l'équipe, le **samedi 17 mai**, de **14h à 17h30**.

Répar'Ordis : pour la réparation et maintenance d'ordinateurs. **Les samedis 10 mai, 24 mai, 14 & 28 Juin** de **9h30 à 14h**.

Pour s'inscrire : 01 45 79 96 97 / epn@foyerdegrenelle.org.

Atelier smartphone : tous les **jeudis matin** de **9h30 à 12h30** et tous les **vendredis** de **14 à 17h**, 1 rendez-vous par semaine possible sur réservation : 01 45 79 96 97 / epn@foyerdegrenelle.org, et en fonction des places disponibles.

Retour sur le pot des partenaires

Le jeudi 6 février de 18h à 20h, le pot a démarré avec le jeu de technologie éducative, « *Kahoot* », sous des rires et dans la bonne humeur et animé par **Mirgane Djae**, notre coordinateur Jeunesse. Plusieurs groupes devaient répondre simultanément aux questions affichées sur l'écran et portant sur le Foyer de Grenelle. Les groupes gagnants se sont vus remettre des prix.

Les participants ont eu le temps de faire connaissance, d'échanger et de trinquer !

À l'année prochaine.

L'invincible été

« Mon cher,
Au milieu de la haine, j'ai trouvé qu'il y avait,
En moi, un amour invincible.
Au milieu des larmes, j'ai trouvé qu'il y avait,
En moi, un sourire invincible.
Au milieu du chaos, j'ai trouvé qu'il y avait,
En moi, un calme invincible.
J'ai réalisé, à travers tout cela, que...
Au milieu de l'hiver, j'ai trouvé qu'il y avait,
En moi, un été invincible.
Et cela me rend heureux. Car il dit que peu
Importe comment le monde pousse contre
moi, en moi, il y a quelque chose plus fort
Quelque chose de mieux, poussant de retour.
Bien à vous. »

Albert Camus

In « Albert Camus ou l'invincible été »,
par Albert Maquet, nouvelles éditions DeBresse,
Au carrefour des Lettres

